

Appendix
(Z.)

21st Feby.

subscribed, and the rest of which might be made good by the persons most interested in the undertaking, and to whom the Bridge would be most useful.

Thursday, 6th February, 1834.

Read the Petition of the Inhabitants of the County of L'Assomption.

Jean Moyses Raymond, Esquire, a Member of the House, was called in, and examined:

I am acquainted with the River L'Assomption. The said River is susceptible of improvement as far as the Village, which is three leagues from the St. Lawrence. Steamboats now go up as far as the Village when the waters are high.—It is probable that it may be found on examination that the River is susceptible of improvement for two leagues above the Village. I think it would be expedient that the River should be examined, and that the sum of £100 would be sufficient for that purpose.

Saturday, 5th February, 1834.

René Joseph Kimber, Esquire, a Member of the House, laid before the Committee a Letter addressed to the Chairman, from which the following is an extract:—

“ I referred to your Committee a Petition from divers Inhabitants of the Town of Three Rivers, relative to the improvement of the Hill near the residence of the Honorable Matthew Bell.—I believe that the Committee reported favorably last year on a similar Petition, and you will allow me to call the fact to your remembrance now. As to the sum asked for, it appears to me that £100 would be sufficient.—I have also referred to your Committee a Petition from the Parishes of St. Jean Deschaillons, St. Pierre, Gentilly and Bécancour, praying an aid to improve the Hills in those Parishes.—Every one knows that there are very steep Hills in them, more especially in the first, which can only be passed with great difficulty, but which could be rendered much more easily passable, by building Bridges of a certain height at the bottom of them, and filling the abutments of those Bridges with earth from the tops of the Hills.—The Petitioners only ask £1200 for this purpose.—I shall take the liberty of suggesting that if the Committee should feel any want of funds it would perhaps be expedient to grant only a part of the said sum (say one fourth) for the present year, and so appropriate a certain sum every year, until the improvement to be made in this great Road of communication should be completed.”

Tuesday 11th February 1834.

Joseph Cary, Esquire, Inspector General of Public Provincial Accounts, called in; and examined:

From what cause has it happened that whilst the supposed probable state of the Public Chest on the 10th October 1832, as exhibited in a Statement laid before the Assembly in the Session of 1832, shewed a deficit of £40,000, there was in point of fact a surplus Revenue at that time; and specify particularly how this error originated?—I hand in for the information of the Committee, two Statements, which I trust will explain satisfactorily how the difference alluded to arose. I beg leave to observe that the Statements of probable amounts of the Revenue and Expenditure of the year 1832 were furnished by me on the 2d December 1831, in compliance with the Address of the House of Assembly, and that no discre-

tion

prix de £234 courant, dont la plus grande partie est déjà souscrite, et dont le déficit pourrait être rempli par les personnes les plus intéressées, et auxquelles ce Pont serait le plus avantageux.

Jeudi, 6 Février 1834.

Lue la Pétition des Habitans du Comté de l'Assomption.

Jean Moyses Raymond, Membre de la Chambre, a été appelé et examiné:

Je connais la Rivière l'Assomption. Cette rivière est susceptible d'amélioration jusqu'au Village, distant de trois lieues du fleuve. Les Steamboats vont actuellement, dans les grandes eaux jusqu'au Village. Il est probable qu'il se trouverait, après examen, que la rivière est susceptible d'amélioration la distance de deux lieues plus haut que le Village. Je crois qu'il serait convenable de faire examiner la dite rivière, et qu'une somme de £100 suffirait pour cet objet.

Samedi, 8 Février 1834.

René Joseph Kimber, Ecuyer, Membre de la Chambre, a mis devant le Comité, une lettre adressée au Président d'icelui, dont ce qui suit est un extrait.

“ J'ai renvoyé à Votre Comité une Requête de divers Habitans de la Ville des Trois-Rivières, relativement à la réparation de la Côte près de la demeure de l'Honorable Matthew Bell. Je crois que le Comité, l'année dernière, a rapporté favorablement sur une semblable requête, et permettez que je vous le rappelle cette année. Quant à la somme demandée, il me semble que celle de £100 serait suffisante. J'ai de plus référé à Votre Comité une requête des Paroisses de St. Jean Deschaillons, St. Pierre, Gentilly et Bécancour, demandant une aide pour améliorer les Côtes dans ces Paroisses. Tout le monde sait qu'il y a eu effet des Côtes très-élevées dans les premières Paroisses surtout, qu'on ne franchit qu'avec la plus grande difficulté, mais qu'on pourrait rendre beaucoup plus praticables en érigeant au bas des Ponts d'une certaine hauteur, et en remplissant les Quais de ces Ponts avec la terre prise sur la cime de la Côte. Les Pétitionnaires ne demandent pour cet objet qu'une somme de £1200. Je prendrai la liberté de vous suggérer que dans le cas où Votre Comité serait gêné pour l'argent, il conviendrait peut-être de n'octroyer pour cette année qu'une partie de la demande, un quart par exemple, et ainsi approprier une certaine somme tous les ans, jusqu'à ce que cette amélioration faite dans le grand Chemin de communication, soit entièrement parachevée.”

Mardi, 11 Février 1834.

Joseph Cary, Ecuyer, Inspecteur-Général des Comptes Publics de la Province, a été appelé et interrogé:

D'où vient que l'état probable de la Caisse Publique, le 10 Octobre 1832, tel qu'exhibé dans un Etat qu'on a présenté à la Chambre d'Assemblée pendant la Session 1832, faisait voir un Déficit de £40,000, lorsqu'il y avait en réalité un excédant de Revenu; et expliquez particulièrement d'où cette erreur est provenue?—Je soumetts pour l'information du Comité, deux Etats, qui, je me flatte, expliqueront d'une manière satisfaisante, quelle a été la cause de cette différence. Il me sera permis de remarquer, que j'ai donné les Etats du montant probable du Revenu et de la Dépense de l'année 1832, le 2 Décembre 1831, conformément à l'Adresse de la Chambre d'Assemblée; et que

Appendice
(Z.)

21 Fevr.